

L'avenir de l'Obstacle passe évidemment aussi par Cagnes-sur-Mer

Vendredi 8 avril 2022 - N°387



par Hubert Tassin – Président des P.P.

La rumeur est revenue avec insistance au cours de cette dernière semaine. France Galop étudierait sérieusement l'option d'un abandon des courses d'obstacle sur l'hippodrome de la Côte d'Azur. Une hypothèse qui n'est pas nouvelle, tant les pressions d'un certain nombre de professionnels qui « ne font » pas Cagnes – et donc ne gagnent rien à ce meeting - sont récurrentes. Notre Secrétaire général des P.P., alors Président de l'Obstacle à France Galop, Jean d'Indy, avait dû plusieurs fois s'opposer à l'étude d'une telle régression pendant ses mandats. Il semble hélas que le sujet revienne sur le tapis.

Soyons justes : la réponse de Jacques Détré, président du conseil de l'Obstacle doit être rapportée. « Aucune décision n'est prise. » Heureusement ! La rumeur n'est pour autant pas infondée puisque le principe d'une réflexion sur une telle fermeture a été discutée, dossier à l'appui, lors d'un Conseil de l'Obstacle la semaine dernière.

S'il doit y avoir une réflexion sur le sujet et donc un débat le plus large possible, il faut que les différentes parties prenantes expriment leur position. La moindre des choses sera que ceux qui, lors des élections du Galop, se placent en position d'avocats de l'Obstacle le fasse publiquement et de manière transparente. C'est ce que je veux faire, pour ma part, ici, car ce débat doit être ouvert et public. Il ne pourrait pas être simplement renfermé au sein d'une instance dans laquelle, en outre, les PP sont exclus.

Une intolérable perte de substance

De quels maux peut-on accuser l'hippodrome de la Côte d'Azur pour envisager d'y abandonner le meeting d'Obstacle ? D'abord de ne pas réunir suffisamment de partants, avec une légère aggravation ces deux dernières saisons. Observons d'abord que les problèmes de partants constituent une donnée générale de la discipline depuis quelques années et que c'est au niveau global qu'il faut considérer la question comme l'a souhaité Jacques Détré lui-même y compris lors d'une récente rencontre avec la presse.

Ce n'est bien sûr qu'un argument de façade. Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage : la moyenne des partants du dernier meeting de Cagnes d'établit à 10,4 alors que la moyenne Premium pour l'ensemble de la France est de 10,2. Certes, un meeting pourrait faire un peu mieux, mais l'argument du nombre de partants ne saurait être mis en avant avec un minimum de bonne foi. Avec ce genre d'argument, il y aurait des réunions d'Auteuil qui seraient aussi menacées!

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris

Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr

Certes quelques grandes écuries très présentes à Cagnes ne figurent plus au programme et notamment celles de Jean-Paul Gallorini et de François-Marie Cottin. La nature ayant horreur du vide, au fil du temps, la place sera reprise par d'autres.

J'entends qu'on remplacerait les courses de Cagnes par d'autres épreuves d'obstacles dans l'Ouest (avec quelques risques liés à la météo). Mais on perdrait l'effet meeting qui permet à un même cheval de courir en moyenne un fois de plus sur la période. On perdrait la convivialité du meeting, et les quelques propriétaires qui attendent chaque année ce moment. La suppression des courses d'obstacle de Cagnes serait une véritable et très durable perte de substance. Une perte de substance qui serait organisée par ceux qui n'y voient aujourd'hui pas d'inconvénient puisqu'ils n'y ont pas de partants ou si peu ! Une vision tellement à courte vue qu'elle fragiliserait finalement très durement leur propre périmètre.

La Côte d'Azur, un des porte-drapeaux de la France

Le pari hippique nécessite un véritable ancrage et l'expérience l'a démontré avec constance. Plus on restreint les opportunités pour jouer sur une spécialité, plus on entretient une spirale de marginalisation sur le marché des paris. Le jeu aux courses demande le recul de l'étude des performances, la récurrence des compétitions. Pour engager des paris sur cette discipline, il est indispensable d'en comprendre les ressorts, de connaître les compétiteurs, hommes et chevaux.

Le repli sur soi entraîne inmanquablement une spirale. Le Sud-Est (la direction régionale Méditerranée) pèse 13,5 % des paris pris dans le réseau PMU. Récemment, l'actualité a mis en lumière un réajustement contesté des programmes en

plat. En obstacle, progressivement des parcours ont été fermés, comme ceux de Borély, puis d'Avignon, pour aboutir à une concentration - réussie - sur l'hippodrome de Nîmes. Petit à petit cependant, les parieurs de cette région si importante sont en quelque sorte incités à délaisser la spécialité.

En tout état de cause, ce n'est pas à Nîmes qu'on pourrait transférer le meeting de Cagnes. Encore un peu moins de courses de haies ou de steeple dans le Sud-Est, encore un peu moins de culture « obstacle » dans cette région majeure pour le marché des paris. Et au-delà même des chiffres bruts, que dire de la capitulation que l'abandon de la Côte d'Azur signifierait ? Un des grands pôles de richesse de la France, un symbole internationalement renommé, abandonné pourrait-il symboliser autre chose que l'annonce d'une fermeture nationale ?

Quant à la Société des Courses de la Côte d'Azur, quelles compensations peut-elle espérer si elle devait perdre ces réunions d'obstacle, toutes bénéficiant du Premium du PMU ? Prendrait-on des réunions (de plat ? de trot ?) dans d'autres régions pour venir garantir l'équilibre financier de Cagnes ? Comment garantirait-on aux collectivités locales qui accordent des conditions de location privilégiées une activité qui resterait équivalente ?

Restaurer les équilibres au lieu d'aggraver les déséquilibres

On aura reproché au programme de Cagnes de faire appel à la catégorie des chevaux de catégories moyennes. C'est en partie exact. C'est aussi heureux. Voudrait-on étendre encore la politique ultra-élitiste qui entraîne la perte de substance de la spécialité ? Doit-on au contraire permettre à des chevaux -et à des écuries- qui peuvent avoir du mal à se défendre face

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris

Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr

aux effectifs des entraîneurs phares dès le mois de mars, de se faire une petite place au soleil de Cagnes? Regardez le classement des 10 entraîneurs têtes de liste du meeting de Cagnes. Ce ne sont pas, en général, ceux du Top 5 d'Auteuil. Cagnes permet donc de rééquilibrer un peu les choses, donc de soutenir des effectifs fragilisés. Un certain nombre d'entraîneurs profitent du programme de Cagnes-sur-Mer pour prendre de l'avance avant la réouverture d'Auteuil dans une situation de concurrence plus favorable. Sans ce meeting, des propriétaires vont abandonner, certaines de ces sociétés d'entraînement risquent très probablement de perdre aussi l'équilibre et de disparaître. Chacun sait qu'aujourd'hui la discipline de l'Obstacle est ultra-élitiste dans sa pyramide des allocations. La concentration des effectifs chez quelques entraîneurs dont les talents sont reconnus, conduit à une marginalisation progressive de la discipline. Il me semble bien peu opportun de la renforcer. Au contraire, quand les budgets d'allocations pourront être relevés, la priorité sera le rétablissement des équilibres.

Je ne méconnais pas les critiques qu'on peut adresser au programme de Cagnes. Le rayer de la carte serait bien pire que le mal qui est évidemment améliorable. On peut travailler sur beaucoup d'hypothèses, mais la suppression pure et simple des courses d'obstacle et du meeting d'hiver serait plus qu'une erreur. Une faute grave.

Le débat a été ouvert au conseil de l'Obstacle, et je salue la déclaration d'apaisement du président Détré qui assure que rien n'est décidé. Mais ne nous laissons pas prendre de court. Il importe donc que les représentants des acteurs qui se définissent comme porte-paroles de l'obstacle participent, aux débats, publiquement, en toute transparence et sans faux-semblants.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@pp.fr